

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie
Herausgeber: Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde
Band: 61 (1983)
Heft: 5/6

Artikel: Problèmes de mycologie : 7. synonymie (deuxième partie)
Autor: Baumgartner, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-936749>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

corrhiza zu bilden, wie dies die meisten anderen Trichterlinge der Waldgebiete offenbar können. Warum *C. lateritia* an diese Zwergwälder gebunden ist, stellt ein Geheimnis dar, das zur Zeit von Debaud weiter untersucht wird.

Wie man sieht, ist die von Favre in der alpinen Zone des Nationalparks geleistete Arbeit sehr wichtig. Dies nicht nur wegen der neuen Kenntnisse über den Park selbst, sondern auch, weil sie als Modell für andere Studien in der alpinen Zone gedient hat und weil dadurch neue Perspektiven in den Gebieten der Systematik, der Geobotanik, der Ökologie und der Ökophysiologie der alpinen Zone eröffnet wurden. – Nach dem Erscheinen seines magistralen Werkes über die alpine Zone Graubündens hat Favre von der Académie des Sciences de Paris den Preis Demazières erhalten.
(Übersetzung: J. Keller)

(Fortsetzung folgt)

Problèmes de mycologie

7. Synonymie (deuxième partie)

Dans un précédent article (cf. BSM N° 1/1983), j'ai exposé combien il manquait, dans la littérature concernant les champignons, une uniformité de nomenclature, parfois bien déroutante, en particulier si l'on consulte des ouvrages relativement anciens. Il est en effet difficile dans certains cas de démontrer l'identité d'espèces décrites dans des livres différents, en raison d'un nombre élevé de synonymes. Mon intention est de proposer aux mycologues amateurs l'une ou l'autre manière de procéder dans de telles situations.

Dans la préface de la réédition, en 1979, du livre de H. Jahn, intitulé «Pilze rundum» (A propos de champignons) et paru en 1949, on lit:

«Dans certains cas, les noms de genres ont aussi été modifiés ... Cependant les noms scientifiques d'espèces des champignons décrits dans ce livre n'ont été modifiés que dans des cas isolés ... Les utilisateurs de cet ouvrage, en partant d'un nom d'espèce, peuvent consulter la littérature plus récente pour y trouver son nom moderne et sa position systématique.»

Il y a du vrai dans cette affirmation, mais elle exige des indications complémentaires. En tout cas, la problématique de la synonymie ne me paraît pas aussi simple. Et d'abord il faut interpréter avec réalisme le terme «consulter», car l'identification d'une espèce unique, décrite sous deux dénominations différentes dans deux ouvrages, requiert parfois un travail de recherche assez long.

On «consultera» d'abord la table des matières du livre «consulté». Malheureusement, pour citer deux exemples, les listes alphabétiques du Cetto et du Michael/Hennig/Kreisel (rééditions des tomes III et IV) ne contiennent pas les synonymes, de sorte qu'ici il faudra procéder différemment; j'y reviendrai plus loin. A ce propos, le Moser, quelques lacunes mises à part, est un modèle du genre: sa table alphabétique mentionne au moins tous les synonymes figurant dans le texte de l'ouvrage. Une bonne source pour la recherche de synonymes est la table générale du Michael/Hennig, tome VI; évidemment, cette table n'est utilisable que partiellement en ce qui concerne les nouvelles éditions (tomes I, III et IV).

Passons à la pratique. Les exemples ci-après pourront paraître à certains soit trop recherchés, soit au contraire un peu banals. Le but essentiel est ici de s'orienter au mieux dans le maquis des synonymes; les exemples que j'ai choisis me permettront d'autre part de prolonger mes réflexions sur le thème de la synonymie.

Le cas le plus simple est celui où seul le nom de genre a été modifié et où le nom d'espèce n'est pas utilisé dans un autre genre. La table du Moser nous renseigne par exemple sur le fait que *Collybia platyphylla* est devenue *Oudemansiella platyphylla* et que *Clitocybe nebularis* est rebaptisé *Lepista*

nebularis (en fait, on aurait dû, dans cette table, composer les termes *Collybia* et *Clitocybe* en itali-ques, à propos de ces deux champignons).

J'ai remarqué que le transfert du *Clitocybe* nébuleux au genre *Lepista* me semble encore mal digéré: dans le nouveau tome III du Michael/Hennig, cette espèce est mentionnée deux fois, par mesure de prudence: d'une part en p. 95 sous le chapitre concernant le genre *Lepista*, et d'autre part en p. 100 sous le chapitre concernant le genre *Clitocybe*, et cela avec deux dénominations différentes en langue allemande. (En français, on peut penser que ce champignon très connu se nommera encore et toujours le *Clitocybe* nébuleux; le «petit Maublan» – 1959 – mentionne aussi les termes populaires Petit gris et Grisette; mais le Petit gris, n'est-ce pas en certaines régions le *Tricholome terreux*?) Un soupçon de nostalgie se retrouve aussi dans le Moser qui note, en page 142, à propos du *Melanoleuca schumacheri* qu'il «ressemble, en plus grêle, à un *Clitocybe nebularis*».

A propos de *platyphylla*, et en complément d'information, cette espèce devrait appartenir, selon certains auteurs dont l'américain Singer, au genre *Tricholomopsis*; on a même pour elle créé un genre monospécifique, *Megacollybia* Kotl. & Pouz. Ces passages d'un genre à l'autre ont eu pour conséquence pour nos confrères alémaniques la création de plusieurs binômes en langage courant. Pour les francophones, on peut imaginer que l'espèce continuera à être nommée «Collybie à larges feuillets» (ou lames) même si, dans «Les quatre saisons des champignons», les auteurs ont cru bon de créer le binôme «Oudemansielle à chapeau strié» en l'honneur du mycologue Oudemans.

Un autre cas relativement simple est celui où seul le nom d'espèce a été modifié et que celui-ci – ou son synonyme – n'est utilisé qu'une fois. Toujours dans le Moser, *Lactarius turpis* est cité comme synonyme de *Lactarius necator*, ou bien *Tricholoma subannulatum* comme synonyme de *Tricholoma batschii*, les 4 noms d'espèces figurant dans la table alphabétique (*turpis* y est néanmoins fau-tivement décalé de quatre lignes ...).

Dans le même ordre d'idées, j'aimerais ici attirer l'attention sur certaines références bibliographi-ques mentionnées dans le Moser. On trouve, par exemple, sous *T. batschii* la référence aux Plan-ches suisses, III, 4. Il y a en effet concordance, en ce qui concerne les descriptions et la dénomina-tion en allemand, mais le binome latin y est *T. albobrunneum* (Pers. ex Fr.) Kummer et ce nom est celui d'un champignon différent, bien qu'assez ressemblant, selon Moser et Michael/Hennig. Je suis tombé par hasard sur deux cas analogues concernant le Cetto: Moser indique la référence «C 539» sous *Pluteus sororiatius* et «C 422» sous *Agaricus bresadolianus* et quand on consulte Cetto aux références indiquées, on trouve respectivement *Pluteus luteomarginatus* et *Agaricus radicans*.

En la matière il semble qu'ici ou là se soient glissées quelques erreurs. Par exemple, sous *Rhodocybe nitellina*, Moser fait référence à «C 620», et sous *Mycena haematopoda* à «C 565»; les descrip-tions figurant sous ces numéros – les photographies ne fournissent souvent pas de certitude – cor-respondent mieux, à mon avis, aux espèces nommées ici *Rhodocybe truncata* et *Mycena sanguino-lenta* respectivement. Il faut de plus être attentif au fait que dans de nouvelles éditions des modifica-tions parfois fondamentales ont été apportées. Je citerai comme exemple que *Hohenbuehelia geo-genia* et *Camarophyllus subradiatus* portent respectivement les numéros 90 et 262 dans l'ancienne édition du Michael/Hennig III, et ce sont ces numéros qu'indique Moser; mais dans la dernière édi-tion du M./H., ces deux espèces figurent sous les numéros 89 et 260.

Il devient plus difficile de s'orienter lorsque le nom d'espèce a été utilisé plus d'une fois dans l'his-toire pour des champignons différents. *Boletus aestivalis* des anciens auteurs, cela peut être aussi bien le *Boletus aestivalis* Paulet ex Fr. d'aujourd'hui que le *Boletus fechtneri* Vel. Dans ce cas, le seul recours est la description de l'espèce considérée, et pour l'exemple cité la chose est facile puisque ces deux bolets présentent des différences bien nettes déjà sur le plan macroscopique.

Du reste la comparaison des descriptions se révélera toujours utile. Et même dans certains cas elle conduira plus rapidement à une solution que la recherche des synonymies. Par exemple H. Jahn dé-crit dans «Pilze rundum» un *Pleurotus corticatus*, et ce nom n'apparaît plus guère dans la littéra-

ture moderne (il est cité en synonymie dans la Flore analytique; il est utile de noter ici que les noms écrits en italiques dans la Table finale n'indiquent pas des synonymes!). A la lecture de la description de *P. corticatus* de Jahn, on aboutit facilement au *P. dryinus* (Pers. ex Fr.) Kummer. L'unanimité n'est d'ailleurs pas encore faite au sujet de ce champignon puisque Michael/Hennig/Kreisel le situent dans le genre *Lentodiopsis* Bubak (tome III, 1977). Dans le Moser, une bizarrerie: sous *P. dryinus* on trouve la remarque: «cf. 3.2.2.5.3.1.» et ce numéro n'existe pas! Peut-être doit-on lire: 3.2.25.3.1, ce qui renverrait à *Lyophyllum ulmarium*?

De toute façon, le texte descriptif permet en priorité de reconnaître d'abord, parfois, de quelle espèce il pourrait s'agir. Le *Paxillus lepista*, synonyme dont il est fait mention dans la première partie de cet article, n'est cité qu'une fois dans le Moser et conduit à *Lepista densifolia*; mais en lisant attentivement la description figurant dans le petit ouvrage de Benedix (*P. lepista*), il doit s'agir d'une espèce différente. Dans ce cas, il n'y a pas de recette générale valable; on peut toutefois espérer quelque succès par une recherche systématique de genres «apparentés», pour autant que le synonyme en question figure dans les ouvrages que l'on consulte. Dans ce cas spécifique, j'ai bénéficié d'une circonstance fortuite favorable: Durant mes recherches sur le genre *Lepista*, j'ai trouvé dans le Michael/Hennig/Kreisel (tome III), à la suite de la brève description de *Lepista densifolia*, un renvoi à l'«autre» *Paxillus lepista* qui est en réalité *Rhodocybe mundula*. D'heureuses découvertes de ce genre devraient immédiatement être notées en bonne et due place, car plus tard on risque de ne plus s'en souvenir ou d'oublier la référence trouvée fortuitement.

Il arrive qu'on parvienne à une identification grâce à un synonyme commun. *Mycena lactea* est signalé comme synonyme de *Trogia lactea* dans le Michael/Hennig/Kreisel, et comme synonyme de *Hemimycena delicatella* chez Moser. Il y a bien un autre *Mycena lactea* sensu Ricken, mais Moser en a fait *Hemimycena rickenii* (il manque au répertoire), et dans une remarque au *Trogia lactea*, Michael/Hennig/Kreisel en font aussi une espèce différente.

Lorsque dans le répertoire d'un livre donné on ne trouve ni le nom d'une espèce ni un synonyme indicateur, cela ne signifie pas obligatoirement que le champignon concerné ne figure pas dans ce livre. Presque tous les répertoires se révèlent malheureusement incomplets ou inexacts. On devrait donc, à chaque fois, consulter les textes: comme ces textes se basent plus ou moins sur une systématique, il sera généralement assez facile de s'assurer qu'une espèce y figure ou non.

J'espère avoir réussi à travers ces quelques exemples à rendre un peu plus transparente la problématique de la synonymie. Au reste, pour nous autres mycologues amateurs, il est consolant de constater que des mycologues chevronnés ont aussi buté sur l'obstacle. Deux exemples:

Dans le tome VI du Michael/Hennig/Kreisel, et cela dans une seule et même clef, on trouve le même champignon une fois nommé *Phylloporus rhodoxanthus* (page 89) et la seconde fois *Phylloporus pelletieri* (page 90); et à la page 70 du tome III des mêmes auteurs est mentionné un *Hygrocybe murinacea* qui devient *Hygrocybe nitrata* au numéro indiqué (285).

Les lutins de la synonymie n'ont pas épargné leurs farces à Moser, en particulier dans le répertoire. J'ai répertorié quelques exemples de noms de genres, ci-après, et je crois que les 4 derniers ne peuvent plus guère entrer véritablement en synonymie.

Nom attribué dans le texte:

Panus conchatus
Panaeolina foeniseccii
Squamanita paradoxum
Anellaria phalaenarum
Clitopilus cretatus
Conocybe intrusa
Hygrophorus piceae
Lepista sordida

Nom de genre au répertoire:

Pleurotus
Panaeolus
Cystoderma
Panaeolus
Clitocybe
Psathyrella
Hygrocybe
Clitocybe

On pourrait dresser une liste analogue pour le Cetto, où l'on trouve encore d'autres inexactitudes. En voici seulement deux exemples: *Panaeolina foenisecii* figure dans le répertoire sous la lettre «p», car ici l'orthographe change: *P. phoenisecii*, et *Hohenbuehelia atrocoerulea* existe bien dans le texte (N° 1124), mais pas dans la table alphabétique, où plus précisément cette espèce figure par son synonyme *Acanthocystis algidum*, lequel n'est pas mentionné dans le texte descriptif.

Pour terminer ces réflexions, je voudrais proposer au lecteur deux cas de synonymie pour lesquels je n'ai pas pu trouver – dans le Moser – le nom actuellement valide; le premier concerne *Agaricus campester* L. ex Fr. var. *umbrinus* des Planches suisses (II, 35) – qui est dénommé en allemand «Zuchtchampignon» = «champignon de couche» (?); le second concerne *Pholiota togularis* (Bull. ex Fr.) Fay. décrit dans le Cetto au numéro 451. Qui me viendra en aide?

H. Baumgartner, Wettsteinallee 147, 4058 Basel

(Trad. et adapt.: F. Brunelli)

Hilfe, der neue «Moser» ist da!

Nun ist er also da, der neue «Moser», oder etwas präziser ausgedrückt: die 5. bearbeitete Auflage der «Kleinen Kryptogamenflora» Band II b/2 von Meinhard Moser ist erschienen.

Meine Gattin hat das Werk mit viel Begeisterung bei der Post abgeholt und – die typisch weibliche Neugierde sei ihr ein weiteres Mal verziehen – das Werk gleich ausgepackt und begutachtet.

Nach Feierabend, als ich (wie fast immer) geknickt von des Tages Müh' und Last dem weichen Sofa zustreben wollte, überraschte sie mich mit dem Ansinnen, unverzüglich zur Post zu eilen, um ein doppelt geliefertes Pilzbuch zu retournieren. Ja, da habe doch der Verlag aus unerfindlichen Gründen noch einmal den gleichen «Moser» geliefert, der doch bereits seit mehr als zwei Jahren in meinem Besitz sei. Ein Exemplar dieses verd... Buches genüge vollauf. Sie hätte nicht die geringste Lust, in Zukunft zwei solche Bücher von den unmöglichsten Orten (Nachttisch, WC, Külschrank, Blumenständer usw.) jeweils wieder an den angestammten Platz im Bücherregal zurückzubringen. «Mein liebes Kind», entgegnete ich mild, «in diesem Fall handelt es sich weder um eine Fehllieferung noch um eine Verwechslung, sondern um die Neufassung unserer Pilzlerbibel.» Darauf hätte jeder ernsthafte Mykologe schon lange ungeduldig gewartet, sei doch das Werk sicherlich viel umfangreicher und umfassender geworden. «Umfassender, dass ich nicht lache», meinte meine angetraute Gattin spitz, «der neue ‚Moser‘ ist genau gleich dick und ebenso grün wie der alte und kostet trotzdem gegen sechzig Franken.» Weil ich ein friedliebender Bürger bin und weil ich es mir längst abgewöhnt habe, hinter die unergründlichen Geheimnisse der weiblichen Logik zu kommen, verzichtete ich auf irgendwelche Erklärungen, ergriff (ehrfürchtig) den neuen «Moser», schloss mich im Studierzimmer ein und begann die beiden Ausgaben zu vergleichen. Stimmt, musste ich mir zugestehen, die beiden Bücher sind ziemlich genau gleich dick, und auch die Seitenzahl ist fast identisch. «Auf den Inhalt kommt es an und nicht auf Buchdicke, Seitenzahl und Einbandfarbe», brummte ich vor mich hin. Ach, diese Weiber!

Das Vorwort klärte mich dann auf, dass eigentlich recht wenig Änderungen vorgenommen worden sind. Es wurden einige schlüsseltechnische Verbesserungen eingebaut, ein paar Arten wurden gestrichen und durch einige neue Arten ersetzt (*Amanita virosa*, man staune, gibt es wieder), einige kleinere Gattungen oder Teile davon wurden neu überarbeitet, und auch die Erwähnung der Abbildungen aus dem Buch von Rose Marie Dähncke kann nicht unbedingt als mykologische Sensation gewertet werden ... Das war's eigentlich schon, doch halt, da stand noch ein Satz, der mir zu denken gab und noch gibt, nämlich:

«Nomenklatorische Änderungen, die sich aus den Beschlüssen des Internationalen Botanischen Kongresses in Sydney 1981 ergeben, konnten in dieser Auflage noch nicht berücksichtigt werden.»